



# PARC NATIONAL DE NAMOROKA



## Catégorie :

Parc National, catégorie II

## Gestionnaire :

Madagascar National Parks (MNP)

## Superficie :

22 227 Ha

## Localisation géographique :

Province Mahajanga ; Région Boeny ; District Soalala

## Label international :

Zone clé de la biodiversité, Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux (ZICO), site Alliance pour l'Extinction Zéro (AZE).

## ESPÈCES PHARES

Le Parc National de Namoroka est constitué d'un massif de calcaires lapiezés ou "Tsingy" essentiellement forestier dans sa moitié nord, et d'un paysage **de prairies et de pâturages secondaires dans la moitié sud**. Les espèces floristiques qui y sont rencontrées sont connues pour avoir des caractères morphologiques d'adaptation particulière. Du point de vue faunistique, le parc abrite une **faune importante de chauves-souris**, avec la plus forte diversité spécifique parmi toutes les aires protégées, grâce à la présence de nombreuses grottes.



**102**  
ESPÈCES  
D'OISEAUX

dont **3** en danger  
(ex : le grèbe  
malgache)  
et **2** vulnérables  
(ex : le faucon  
concolore)



**21**  
ESPÈCES  
DE CHAUVES-  
SORIS

dont **3** vulnérables  
(ex : le renard volant  
de Madagascar)



**9**  
ESPÈCES  
DE LÉMURIENS

dont **2** en danger  
critique  
(ex : le propithèque  
de von der Decken),  
**2** en danger (ex :  
le lémurien  
nocturne aye-aye)  
et **3** vulnérables  
(ex : le microcèbe  
géant du nord)



**6**  
ESPÈCES  
D'AMPHIBIENS



**31**  
ESPÈCES  
DE REPTILES  
dont **1** en danger  
critique, **1** en danger  
et **1** vulnérable



**544**  
ESPÈCES  
DE PLANTES

dont  
**364** endémiques de  
Madagascar parmi  
lesquelles **2** sont  
en danger et  
**4** vulnérables;  
**15** endémiques  
locales parmi  
lesquelles **3** sont en  
danger critique et  
**3** en danger



**10**  
ESPÈCES  
D'AUTRES  
MAMMIFÈRES



**2**  
ESPÈCES DE  
CARNIVORES  
dont **1** vulnérable  
(le Fosa)

L'Aire Protégée abrite plusieurs lieux importants pour le groupe ethnique Sakalava local. Il s'agit des sites sacrés ("Doany" en malgache) de Namoroka et de Namahota ; de plusieurs sites où des cérémonies annuelles ("Joro" ou "Fangatahana joro" en malgache) de serments, d'offrandes ou de demandes de bénédictions (vœux de santé, de pluie et de protection du village) sont accomplies, notamment le long de la rivière Mandevy, le long de la rivière Andriabe et à Antaboaka Kapiloza, un site sacré avec des sources chaudes. Le massif de Namoroka contient aussi de nombreuses grottes avec d'anciens sites funéraires.

## SPÉCIFICITÉS DE L'AIRE PROTÉGÉE

### PAYSAGES ET HABITATS



Tsingy, forêt dense sèche sur plateau calcaire, forêt dense semi-décidue, forêt marécageuse, forêt ripicole, prairies et pâturages secondaires.

### PRESSIONS ET MENACES



Feux de brousse associés à la pratique traditionnelle d'élevage du bétail, coupe illicite.



## VALEUR ÉCONOMIQUE

Le parc constitue un réservoir d'eau qui alimente les rivières de Kapiloza et Mandevy qui assurent l'alimentation en eau des plaines entrent les trois communes existantes dans le district de Soalala (Soalala, Andranomavo et Ambohipaky) et déversent dans le canal de Mozambique. La disparition du Parc priverait le District de Soalala de son réseau hydrographique : ce qui le rendrait aride et sans intérêt économique.

**8 687**  
**habitants**  
bénéficient  
directement  
des services  
écosystémiques  
fournis par l'aire  
protégée.

membres des communautés locales dans les activités de **conservation et de développement**. Ils sont regroupés dans les CLP (Comité Local du Parc) et les COSAP (Comité d'Orientation et de Soutien des Aires Protégées).



## LES EFFORTS DE LA FAPBM

Les appuis de la FAPBM pour l'unité de gestion de Baie de Baly - Namoroka ont débuté en **2021. Pour les aires protégées gérées par MNP, la FAPBM assure la sécurisation des charges salariales et de quelques frais de fonctionnement.**



## CONTRIBUTION DES COMMUNAUTÉS LOCALES

À l'instar de toutes les aires protégées gérées par MNP, la gestion de l'UG Baie de Baly - Namoroka est de type **cogestion collaborative**, avec la participation des



Créée en 2005, la **Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar (FAPBM)** est un **fonds fiduciaire malgache dédié à la conservation de la biodiversité de Madagascar**. Elle constitue un mécanisme de financement innovant et pérenne du Système des Aires Protégées de Madagascar (SAPM).